

Nord-Eclair, 14 mars 2010

FRANCE

4300 NORD ÉCLAIR DIMANCHE 14 MARS 2010

□ NAJLÆE LHIMER

La lycéenne applaudie à son retour

Najlæe Lhimer, la lycéenne marocaine expulsée en février de France vers le Maroc après avoir voulu déposer plainte pour maltraitance contre son frère, est revenue hier matin dans l'Hexagone, en vertu d'une décision du président Nicolas Sarkozy.

La jeune fille de 19 ans est arrivée hier à Orly-Stud, à bord d'un avion venant de Casablanca. Accueillie par des applaudissements et des cris de joie, elle a été immédiatement assaillie par les journalistes, tandis que ses amis venaient la serrer dans leurs bras. « Je ne m'attendais pas à autant de monde », a dit Najlæe Lhimer, rougissant. « Grâce à eux, ça a fait bouger les choses. »

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des membres de Réseau éducation sans frontières (RESF), qui avaient déposé son expulsion, attendaient la jeune femme à sa sortie d'avion, tenant des pancartes à son effigie. Une dizaine de jeunes du lycée François-Dolto, à Orléans, où la jeune fille est scolarisée, ont brandi une banderole indiquant « le pays des gendarmes et des préfets l'a expulsée. Bienvenue Najlæe dans celui de la solidarité et de l'humanité ».

Le 20 février, Najlæe Lhimer s'était rendue à la gendarmerie de Château-Renaud (Loiret) pour porter plainte pour maltraitance contre son frère, mais elle avait été placée en garde à vue et immédiatement expulsée de France car elle faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français remontant au 24 novembre 2009. Lundi, lors de la journée mondiale des femmes, le président de la République s'était dit « prêt à l'accueillir en France si elle le souhaite ». Deux jours plus tard, la jeune fille a obtenu son visa délivré par le consulat de France à Rabat.

« Émue de retourner en France »

Najlæe Lhimer avait confié dans une interview vendredi être « émue de retourner en France ». Elle a aussi décrit une période « très dure » de trois semaines au Maroc : « J'ai passé l'essentiel de ce séjour entre Rabat et Casablanca. C'est une famille d'accueil qui m'a hébergée à Rabat. Je n'ai pas vu mes parents qui sont à Oujda (nord-est) et je n'ai pas de rapport avec eux. »

« Plus jamais on ne doit répondre à une femme qui demande secours à la suite de violences par une expulsion. Ça doit être inscrit dans la loi », a martelé devant la presse à l'approche le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sacar.

RESF a estimé de son côté qu'il fallait que « la menace de l'expulsion cesse de peser sur les milliers de jeunes, le plus souvent scolarisés, que les aléas de leurs vies ont amenés en France », citant plusieurs situations de jeunes expulsés pas revenus en France.

La jeune Marocaine a interpellé les journalistes sur le sort d'Hassan, un lycéen expulsé de la France vers le Maroc, qu'elle a rencontré pendant son expulsion. La jeune femme a souligné « qu'il revienne ».

Najlæe Lhimer devrait reprendre ses études au lycée François-Dolto d'Orléans dès lundi et sera hébergée par la famille d'une de ses amies. ●



Najlæe Lhimer, crêt de joie et applaudissements en gîte de comitè d'accueil pour la jeune marocaine. 15, 400